

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
Du 10 juin 2021 - 18h30

Monsieur MONBRUN, Inspecteur de l'Éducation Nationale	Monsieur LOUVET, Enseignant, Directeur	Madame ROSSIGNOL, Enseignante	Madame OBBA, Enseignante
Madame ROBINEAU, Enseignante	Madame PASTOR, Enseignante	Madame KRIZEK, Enseignante	Madame FAUCHON, Enseignante
Monsieur PAULOIN, Enseignant	Madame RAOUL, Enseignante	Madame MARCELLIN, Enseignante	Monsieur PRÉ, Maire
Madame PLANCHE, Adjointe au Maire	Monsieur MORVILLERS, DDEN	Madame BANNIER, Parent d'élèves	Madame BLANCHARD, Parent d'élève
Madame BLIN, Parent d'élèves	Madame CHARLOT PEYRAMAYOU, Parent d'élèves	Madame COLAS, Parent d'élèves	Madame GARRIGUES- LOUCHE, Parent d'élèves
Monsieur GAUDRE, Parent d'élèves	Madame GAUDRE- POLIGNE, Parent d'élèves	Madame POTIER, Parent d'élève	Madame ROBIN, Parent d'élève

Présents - Excusés - Absents - Votants*

• **Précédent procès verbal (janvier 2021) - suites à donner**

- Le budget d'investissement en mobilier a été accepté par la mairie pour un montant de 2 967,98€. La commande a été passée et le matériel en partie livré. M. PLANCHE, employé technique, a été informé afin qu'il puisse réaliser le montage de certains meubles.

- Concernant la poursuite de l'équipement informatique de l'école, la mairie s'est engagée dans l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE). Un dossier a été déposé avant le 31 mars. Cette demande concerne l'achat de 30 tablettes numériques subventionnées par l'État jusqu'à 70% de l'investissement plafonné à 500 000€ de subvention par commune avec un maximum de 2 450 € de subvention par classe.

Il n'y a pas de retour pour l'instant.

- Concernant la demande de transfert par le CA de Montfort-le-Gesnois du livret A d'Accolade, rien n'a changé pour l'instant malgré un appel dans ce sens au CA.

- Concernant deux questions abordées en fin du CE du 26 janvier :

1- partage de matériel (blouse de protection dans les ateliers peinture), la réponse apportée par la FAQ de l'Éducation nationale est la suivante : *La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe, d'un même groupe de classes ou d'un même niveau est permise à l'intérieur des locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets n'ont pas été utilisés durant 24 h).*

2- concernant le respect des gestes barrières des parents de maternelle aux entrées et sorties de l'école : les rappels ont été faits (blog, affichage, verbaux ...) et le protocole a été renforcé : fin impérative des accueils à 8h45 le matin (portail d'accès fermé après cet horaire), horaire de reprise des élèves le soir ramené à la tranche 16h15-16h25.

Quoi qu'il en soit, le protocole continue à être strictement appliqué dans l'enceinte de l'école ce qui a sans doute permis jusqu'à présent qu'aucune contamination n'ait eu lieu. Ce constat est rendu possible par le travail fourni par les employées municipales qui chaque jour désinfectent les locaux scolaires et organisent avec sérieux le temps de cantine. C'est aussi grâce aux familles qui, dans leur très grande majorité, respectent les règles du protocole sanitaire en dehors de l'école.

• **Prévision d'effectifs 2021-2022 - Répartition - Organisation**

Aucun mouvement d'enseignants titulaires au sein de l'école.

Madame ROSSIGNOL doit reprendre à temps partiel (mi-temps) dès septembre. Son complément de temps partiel n'est pas encore connu.

Madame OBBA a formulé le souhait d'assurer ce mi-temps. La réponse de l'administration n'est pas encore connue.

Mme KRIZEK reprend à temps plein dès septembre.

Madame RAOUL continuera à être à temps partiel (jour non défini).

La décharge de direction devrait toujours avoir lieu le lundi.

Le poste de Madame MARCELLIN dépend de l'organisation des temps partiels l'année prochaine.
Madame FAUCHON participe au mouvement, son poste sur Saint-Corneille ayant été attribué à titre provisoire.

L'équipe salue le travail de Madame OBBA depuis janvier 2020 en remplacement de Madame ROSSIGNOL. Elle a su très rapidement s'intégrer à l'équipe et faire siens les projets de l'école. Elle a noué des rapports de confiance aussi bien avec les élèves qu'avec leurs familles. Le souhait serait de pouvoir continuer à travailler avec elle l'année prochaine, c'est aussi le souhait de Madame ROSSIGNOL qui a pu entretenir des contacts réguliers avec elle.

Effectifs pour septembre 2021 (prévisions au 10 juin 2021) :

en maternelle : 21 PS - 17 MS - 24 GS soit 62 élèves
en primaire : 20 CP - 31 CE1 - 21 CE2 - 15 CM1 - 26 CM2 soit 113 élèves.
Total de 175 élèves

Ces effectifs ne tiennent compte que des élèves réellement inscrits ou avec inscriptions programmées ainsi que des départs annoncés.

Pour information : la prévision de novembre 2020 était de : 172 ; le seuil d'ouverture est à 196.

Répartition :

Aucune répartition n'a encore été arrêtée pour l'instant. L'équipe travaille sur plusieurs possibilités.
A noter que pour la rentrée prochaine, il doit être tenu compte d'une nouvelle obligation : les classes comprenant des CP ne devront pas dépasser 24 (c'est déjà le cas depuis la rentrée 2020 pour les GS).
Si cette obligation est une bonne chose pour les classes concernées, elle a tendance à gonfler les effectifs des autres classes.
Pour information : ce seuil de 24 concernera les CE1 dès la rentrée 2022.

L'école n'organisera pas de réunion à destination des parents des élèves de PS entrant à l'école en raison de la pandémie. Tout se fera par voie électronique (organisation des rentrées échelonnées, informations « restaurant scolaire, accueil périscolaire ...).

Serait-il possible de disposer à l'école des documents d'inscriptions à l'accueil périscolaire, au restaurant scolaire et aux activités loisirs avant la fin de l'année scolaire ?

Organisation :

- rentrées échelonnées durant les premiers jours de septembre en accord avec les familles.
- La rentrée de septembre aura lieu le jeudi 2 septembre.
- Les enseignants reprendront le travail les lundi 30 et mardi 31 août (jours de pré-rentrée)

Piscine : Nous devons exprimer nos souhaits pour le 11 juin. Cette année 4 périodes de 8 séances seront proposées (au lieu de 3 période de 11 séances habituellement) :

- première période (13 septembre - 19 novembre, 8 séances)
- deuxième période (22 novembre - 4 février, 8 séances)
- troisième période (21 février - 8 avril, 8 séances)
- quatrième période (25 avril - 24 juin, 8 séances)

Les dates des passages d'agrément n'ont pas été annoncées.
Les parents non agréés doivent rester sur le bord des bassins en tenue de piscine.

● Projet d'école il est actuellement en réécriture pour la période 2021-2026

Quelques pistes pour l'élaboration du Projet d'école 2021-2026 en s'appuyant sur les points faibles décelés chez les élèves suite aux évaluations 2020 CP/CE1.

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions / Français :

- Travail sur les lettres
- Écriture de syllabes et de mots dictés
- Lecture à voix haute

Construire les premiers outils pour structurer sa pensée / Mathématiques :

- Comparaison de nombres
- Résolution de problèmes

- travail commun autour des « problèmes pour chercher » (schématisation, modélisation ...)

● Activités prévues

- 11 juin* : Spectacle « Vite, vite, vite » par la Cie Tétrofort à l'école (tous les élèves)
- 14 juin** : Natation à la Piscine Sittellia - 14h-14h40 - classe de CE2-CM2
- 15 juin : Natation à la Piscine Sittellia - 10h10-10h50 - classe de CM1
- 21 juin : Natation à la Piscine Sittellia - 14h-14h40 - classe de CE2-CM2
- 22 juin : Natation à la Piscine Sittellia - 10h10-10h50 - classe de CM1
- 22 juin : Initiation aux premiers secours avec La Croix Blanche - CM
- 25 juin : Vote du Prix des Lecteurs
- 27 juin : Fête de l'école, annulée
- 28 juin : Natation à la Piscine Sittellia - 14h-14h40 - classe de CE2-CM2
- 28 juin : Proclamation des résultats du prix des Lecteurs et remise du « Livre pour les vacances » aux CM2
- 29 juin : Natation à la Piscine Sittellia - 10h10-10h50 - classe de CM1
- 29 juin ou 2 juillet : Éducation à la sexualité avec l'infirmière scolaire (CM2)
- 29 juin : Rencontre jeux et pique-nique au stade - classes de CE2-CM2 et CM1
- juin : Initiation aux premiers secours (Croix Blanche) - sans réponse
- 1er juillet*** : Pique-Nique des maternelles
- 1er juillet : Intervention d'un apiculteur - classe de CP-CE1
- 2 juillet : Intervention d'un apiculteur - classe de CM1
- 6 juillet : Vacances d'été (rentrée le 2 septembre)

*Merci à l'association de parents pour cette initiative et à la Mairie et au Comité des fêtes pour leurs participations financières en complément de celles de l'Association de Parents et de l'Association Accolade.

** La piscine informe que l'an prochain l'année scolaire sera partagée en 4 périodes de chacune 8 séances (actuellement 3 périodes de 11 s séances). Pour les groupes n'atteignant pas 35 élèves, il ne sera mis qu'un BEESAN à disposition, le second étant facturé en plus. Il se peut que nous soyons dans cette configuration l'an prochain. Quelle sera la position de la mairie ?

*** demande à la mairie de pouvoir bénéficier de l'aide de 2 Atsem jusqu'à 13h30 : Mesdames GOUPIL et PINTHON.

Classe découverte des CM : une date a été arrêtée en 2022 : du lundi 4 au jeudi 7 avril 2022.

.Petits travaux pour la rentrée

classe 1 :

- remplacer des parties en liège abîmées

classe 4 :

- enlever les 2 étagères au dessus des radiateurs

classe 6 :

- aimant au tableau blanc pour le maintenir ouvert

classe 7 :

- gond d'une armoire derrière la porte d'entrée
- déporter les aimants du tableau pour qu'il puisse être maintenu ouvert

entrée classes 6 et 7 :

- armoire à pharmacie
- fixer une étagère dans l'entrée des classes 6 et 7
- revoir le fonctionnement des verrous des toilettes filles
- crochet pour le bac cantine

grande cour :

- bacs de jardinage (sous le tilleul) : sur les gravillons - au moins 5-6 si possible

L'école souhaiterait la présence d'un employé communal pour faire le tour des petits travaux. Il est proposé la date du lundi 5 juillet à 8h.

Une liste plus complète sera donnée en mairie au plus vite.

Bilans financiers (Accolade 2020/2021 - Crédits municipaux exercice 2021)

Mairie : 3 742,25 € dont 300 € pour le Rased (budget initial : 4 200 € dont 300 € pour le Rased).

Achat de mobilier : Commande de renouvellement de mobilier pour un montant de 2 967,98€.

une partie du mobilier a été reçu.

Accolade (au 10 juin 2021) : 7 949,63€ sur le CCP, 11 877,77€ sur le livret A, 22,61€ en espèces soit un total de 19 850,01€

Subvention communale : 2 640€ - Don de l'APE : 350€ (Prix des lecteurs) - Don de l'association expression corporelle suite à dissolution : 247,48€

La mairie a changé le panneau de basket qui était endommagé et prévoit l'installation d'une structure de jeux dans la cour maternelle (courant de l'été).

L'APE prévoit l'achat d'une table d'extérieur dans la cour élémentaire pour permettre aux élèves qui le souhaitent de faire des activités calmes pendant les récréations (dessin, cartes...).

M. LOUVET remercie la Mairie pour son implication et pour l'importance des investissements régulièrement réalisés pour l'école et les élèves.

Il remercie également l'APE pour son soutien financier et pour ses actions qui permettent d'aider l'école notamment par l'achat de matériel éducatif ainsi que l'Association d'expression corporelle pour son geste en faveur des élèves.

● Interventions des Parents élus, du D.D.E.N., des représentants de la Mairie

Parents : questions déposées le 5 Juin 2021.

1 - Les réponses du questionnaire vont-elles permettre l'élargissement des horaires de la garderie pour la rentrée prochaine ?

la Communauté de Commune du Gesnois Bilurien a validé les changements suivants : ouverture de l'accueil périscolaire à 7h15 et fermeture à 18h45. Les créneaux horaires seront ajustés en conséquence.

2 - Plusieurs parents nous ont informés que le goûter de la garderie proposé à leur enfant n'était pas suffisant en quantité. Serait-il possible de l'adapter à leur besoin ?

La Communauté de Commune répond qu'il ne s'agit pas d'un goûter mais d'une collation à base de pain. Pour faire part de ses remarques sur le sujet, contacter M. Allan LAISNE responsable du service Enfance jeunesse sur la mairie de Savigné L'Evêque.

3 - Serait-il envisageable qu'il soit organisé un moment festif (goûter ou autre) pour les enfants à la fin d'année pour compenser l'absence de kermesse ?

C'est ce que l'équipe a en tête en cette fin d'année. De nombreux petits moments sont prévus (rencontres jeux au stade, sortie orientation, pique-niques, spectacle du 11 juin, rencontre avec un apiculteur ...) de façon à apporter un peu de convivialité en cette fin d'année si particulière.

École :

Monsieur MORVILLERS a fait savoir qu'il ne souhaitait pas poursuivre son mandat de DDEN pour des raisons personnelles. Monsieur LOUVET est actuellement en contact avec le Bureau des Écoles de la Direction Académique pour trouver un remplaçant à Monsieur MORVILLERS.

M. MORVILLERS pour ces 7 années passées au service de l'école (participation aux Conseils d'École ; visite régulière dans le but de veiller au confort matériel et intellectuel des enfants ; écoute et actions au service de l'école publique ; visite lors des exercices de sécurité ; force de proposition notamment en matière de sécurité ...).

M. MORVILLERS a accompli ces différentes missions avec rigueur et sérieux. Le Conseil d'école le remercie pour tout ce temps consacré à l'École Publique.

La séance est levée à 19h45

Prochain rendez-vous : organisation des Élections des représentants de parents d'élèves (octobre 2021)

M. LOUVET
(Directeur)

Mme KRIZEK
(Secrétaire de séance)

Copie transmise à :

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, Monsieur le Maire de Saint-Corneille, Madame l'adjointe aux affaires scolaires, Mesdames et Monsieur les représentants élus des parents d'élèves, Mesdames et Messieurs les membres de l'Équipe enseignante, Monsieur le DDEN, Mesdames et Messieurs les membres du Rased, Mesdames les agents communaux.